

Résumé d'élaboration de plateforme politique 2025

Introduction

Les aliments sont au cœur de nos maisons, de nos collectivités et de notre économie. La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes contribue au PIB du Canada à une hauteur de près de 15 milliards \$ et soutient plus de 185 000 emplois dans tout le pays¹, et nous continuerons à jouer un rôle économique prépondérant à l'avenir.

Parallèlement, l'incertitude politique croissante qui entoure nos relations avec notre plus important partenaire commercial, une série de perturbations portuaires, des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et les préoccupations continues des consommateurs concernant le coût des aliments contribuent tous aux difficultés importantes qu'éprouve le secteur canadien des fruits et légumes frais. Le secteur des fruits et légumes frais a besoin d'un soutien fédéral accru pour faire de l'alimentation une priorité fédérale et pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en assurant sa compétitivité sur le marché mondial.

En vue de la prochaine campagne électorale fédérale, il est essentiel que les partis politiques du Canada mettent au point un plan pour aider les entreprises canadiennes à prospérer et veiller à ce que le secteur des fruits et légumes frais puisse continuer de fournir des produits sains et nutritifs aux familles d'ici et d'ailleurs. **L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes recommande donc aux partis fédéraux de se concentrer sur les cinq principaux secteurs stratégiques suivants :**

- **Faire progresser les intérêts du Canada sur les marchés internationaux**
- **Accroître la consommation de fruits et légumes pour des communautés en meilleure santé**
- **Favoriser une chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes compétitive et résiliente**
- **Renforcer la main-d'œuvre du secteur des fruits et légumes frais**
- **Favoriser la durabilité du secteur des fruits et légumes**

Au sujet de l'ACDFL

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, est un organisme à but non lucratif qui représente des entreprises actives dans la commercialisation de fruits et légumes frais au Canada, depuis les étapes de la production jusqu'à leur distribution aux consommateurs, couvrant l'ensemble du secteur des fruits et légumes. Les membres de l'Association comprennent les principaux producteurs, expéditeurs, emballeurs et négociants; importateurs et exportateurs; sociétés de transport et de logistique; courtiers, distributeurs et grossistes; détaillants et distributeurs de services alimentaires; et les exploitants et transformateurs de légumes et de fruits fraîchement coupés. Fondée en 1925, l'ACDFL est fière de représenter plus de 900 membres canadiens et internationaux qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada.

¹ [Conference Board du Canada](#), 2023.

Liste de recommandations de l'ACDFL pour les programmes des partis fédéraux

Pour aider le secteur canadien des fruits et légumes frais à connaître le succès dès maintenant et dans l'avenir, l'ACDFL recommande que tous les programmes des partis fédéraux comprennent un engagement à :

1. Soutenir un système alimentaire renforcé et une sécurité alimentaire pour tous les Canadiens en adoptant une perspective pangouvernementale axée sur l'agriculture et la production de denrées alimentaires et en faisant de la production de denrées alimentaires et de l'accès aux aliments une priorité pangouvernementale dans la législation, les politiques et la gestion des crises.

Faire progresser les intérêts du Canada sur les marchés internationaux

2. Consacrer des ressources gouvernementales fédérales à l'avancement du programme de commerce libre et équitable du Canada, supprimer les obstacles réglementaires qui entravent la compétitivité du Canada sur le marché mondial, et à l'accroissement des efforts de reconnaissances mutuels avec d'autres pays commerçants importants.
3. Mener des consultations continues et régulières avec notre secteur ainsi qu'avec l'administration Trump pour garantir une réponse forte à toute mesure commerciale prise à l'encontre du Canada et pour insister sur l'importance d'un commerce libre et équitable dans toute l'Amérique du Nord.
4. Accorder la priorité à la mise en œuvre du Projet de loi C-280, la *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, afin de fournir aux vendeurs de fruits et légumes une protection financière essentielle.

Accroître la consommation de fruits et légumes pour des communautés en meilleure santé

5. Investir dans la santé des Canadiens en adoptant l'approche « La nourriture comme remède » et en faisant progresser les mesures donnant suite à la recommandation du *Guide alimentaire canadien* de « viser la moitié » en remplissant la moitié de son assiette de fruits et légumes, y compris dans les marchés publics et la programmation gouvernementale.
6. Soutenir les mesures visant à réduire les maladies liées à l'alimentation et à la faim et atténuer les coûts de santé associés à l'insécurité alimentaire et à une mauvaise nutrition.
7. Faciliter la prestation du financement en temps opportun et travailler avec les provinces et les territoires à l'avancement du développement et de la mise en œuvre du Programme national d'alimentation scolaire de façon à veiller à ce que l'amélioration de la nutrition et la promotion de pratiques alimentaires saines, notamment par la consommation de fruits et légumes, soient des objectifs fondamentaux du programme.

Favoriser une chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes compétitive et résiliente

8. Réaliser des investissements de capitaux suffisants et continus dans le cadre de la Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement et du Fonds national des corridors commerciaux en vue d'améliorer les infrastructures de commerce et de transport, notamment l'infrastructure de la chaîne du froid.
9. Établir des voies prioritaires aux ports d'entrée et mettre en place un programme pilote réservé aux négociants fiables afin de simplifier davantage la circulation des produits essentiels et périssables à la frontière canadienne.
10. Mettre en place des mesures visant à accorder la priorité à la circulation des aliments et des biens essentiels aux ports d'entrée lors de situations d'urgence ou de perturbations, et travailler à régler les causes fondamentales des perturbations de travail touchant l'infrastructure essentielle de la chaîne d'approvisionnement.

Renforcer la main-d'œuvre du secteur des fruits et légumes frais

11. Mettre en place une stratégie nationale de main-d'œuvre afin de répondre immédiatement aux besoins en matière de main-d'œuvre et de susciter un intérêt futur pour les carrières dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire grâce à l'éducation, à la formation et au développement des compétences.
12. Préserver la distinction entre le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et les autres volets du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), notamment le volet agricole et le volet des postes à bas salaire, afin de maintenir une main-d'œuvre agricole stable, et élaborer un programme permanent des employeurs reconnus dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Favoriser la durabilité du secteur des fruits et légumes

13. Travailler avec le secteur et tenir des conversations à l'échelle nord-américaine et mondiale pour harmoniser les efforts, les normes et les systèmes en vue d'atteindre efficacement nos objectifs de durabilité.
14. Prendre en charge la gestion et l'investissement dans une infrastructure harmonisée de collecte des déchets, de recyclage et de compostage partout au Canada.
15. Créer un cadre réglementaire pour les nouveaux produits ainsi que les nouvelles technologies et pratiques commerciales afin de soutenir l'adoption de solutions plus durables, d'en atténuer les risques et de veiller à ce que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire dispose de suffisamment de ressources pour assumer ses fonctions fondamentales, notamment celles liées aux demandes avant la mise en marché, aux ré-évaluations et aux homologations des pesticides à usage limité.



Contexte

Faire progresser les intérêts du Canada sur les marchés internationaux

Pour veiller à la viabilité du système alimentaire canadienne, il nous faut une solide stratégie nationale et globale. Le commerce international libre et équitable de fruits et légumes frais offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains toute l'année.

Pour accroître l'accès aux marchés et la durabilité du secteur des fruits et légumes frais du Canada, toutes les parties prenantes doivent reconnaître les systèmes de salubrité des aliments et uniformiser la réglementation relative aux pesticides, aux produits et aux limites des résidus de pesticides afin d'éliminer les doublons coûteux. Tout doit être mis en œuvre pour supprimer les obstacles réglementaires inutiles au commerce et de favoriser la compétitivité des produits canadiens. **L'ACDFL recommande que tous les programmes des partis fédéraux consacrent des ressources gouvernementales fédérales à l'avancement du programme de commerce libre et équitable du Canada, supprimer les obstacles réglementaires qui entravent la compétitivité du Canada sur le marché mondial, et à l'accroissement des efforts de reconnaissances mutuels avec d'autres pays commerçants importants.**

Fait particulièrement important, le secteur nord-américain des fruits et légumes frais est fortement intégré et offre des avantages en matière d'économie, de santé et de sécurité alimentaire aux trois pays. Rien qu'en 2023, le Canada a importé pour un peu plus de 5 milliards \$ de fruits et légumes frais en provenance des États-Unis, ce qui représente un peu moins de la moitié de l'ensemble des importations de fruits et légumes frais. Fait tout aussi important, les entreprises canadiennes ont exporté pour un peu plus de 4 milliards \$ de fruits et légumes frais vers les États-Unis, ce qui représente plus de 95 % de l'ensemble des exportations de fruits et légumes frais². En particulier avec l'examen de l'ACEUM qui se profile à l'horizon, les menaces de mesures commerciales formulées par le président des États-Unis à l'encontre du Canada et du Mexique soulèvent de graves préoccupations. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à consulter régulièrement notre secteur ainsi que l'administration Trump pour garantir une réponse forte à toute mesure commerciale prise à l'encontre du Canada et pour insister sur l'importance d'un commerce libre et équitable dans toute l'Amérique du Nord.**

Après avoir mené des activités de défense de ses intérêts pendant des dizaines d'années, l'ACDFL a accueilli favorablement l'adoption du Projet de loi C-280, la *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, qui a reçu la sanction royale en décembre 2024. Cette loi importante établit un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais au Canada et ouvrira la porte à une protection réciproque pour la vente sur le marché des États-Unis. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à accorder la priorité à la mise en œuvre du Projet de loi C-280, la *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, afin de fournir aux vendeurs de fruits et légumes une protection financière essentielle.**

² Statistique Canada, 2024.

Accroître la consommation de fruits et légumes pour des communautés en meilleure santé

Même avant les récentes pressions inflationnistes sur le coût des aliments, année après année, les Canadiens consommaient de moins en moins de légumes et de fruits. Bien que tous les Canadiens adultes soient censés consommer au moins 7 portions de fruits et légumes par jour, un rapport a récemment révélé que davantage de Canadiens ne consommaient qu'une ou deux portions de fruits et légumes par jour (34,1 % en 2021, comparativement à 24,1 % en 2015)³. En fait, les plus récentes données de Statistique Canada indiquent que presque 80 % des Canadiens âgés de plus de 12 ans consomment moins de cinq portions de fruits et légumes par jour⁴.

Le schéma de consommation de fruits et légumes actuel des Canadiens est loin de respecter la recommandation du Guide alimentaire canadien 2019 de Santé Canada, qui est de remplir la moitié de son assiette de légumes et de fruits. Cette situation est particulièrement préoccupante, car les fruits et légumes contribuent à réduire les risques de maladies cardiovasculaires, notamment les maladies du cœur et les accidents vasculaires cérébraux, ainsi que certains types de cancer⁵. La campagne [Visez la moitié pour votre santé de l'ACDFL](#) et [le programme Freggie™ pour enfants](#) visent à accroître la consommation de fruits et légumes frais au Canada, mais un soutien supplémentaire en ce sens est nécessaire. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à investir dans la santé des Canadiens en adoptant une approche « La nourriture comme remède » et en faisant progresser les mesures donnant suite à la recommandation du Guide alimentaire canadien de « viser la moitié » en remplissant la moitié de son assiette de fruits et légumes, y compris dans les marchés publics et la programmation gouvernementale.**

Il est également largement reconnu que l'insécurité alimentaire a des conséquences négatives importantes sur la santé mentale et physique d'une personne. Selon le rapport PROOF 2021, les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont beaucoup plus susceptibles de souffrir d'une grande diversité de maladies chroniques, notamment des troubles de la santé mentale, des maladies non transmissibles et des infections⁶. Bien que les banques alimentaires et autres programmes du même type puissent apporter un soulagement temporaire à certaines personnes, ils ne constituent pas une solution efficace à long terme pour lutter contre l'insécurité alimentaire en raison des stigmates associés au recours à de tels programmes ainsi que de la disponibilité limitée d'aliments nutritifs offerts par les programmes⁷. Des politiques gouvernementales fondées sur des preuves et proposant un accès égal aux fruits et aux légumes sont nécessaires pour apporter une solution efficace à ce problème.

Il existe également des conséquences économiques à la faible consommation de fruits et légumes, puisque le fardeau économique annuel imputable à la faible consommation de fruits et légumes au Canada a augmenté alors que la consommation de fruits et légumes a baissé, passant de 5 milliards \$

³ [Le fardeau économique imputable à la faible consommation de fruits et de légumes au Canada](#), H. Krueger & Associates Inc., 2023.

⁴ [Statistique Canada](#), 2023.

⁵ [Fruit and vegetable intake and the risk of cardiovascular disease, total cancer and all-cause mortality—a systematic review and dose-response meta-analysis of prospective studies](#), *International Journal of Epidemiology*, 46(3), 1029–1056, Aune, D., Giovannucci, E., Boffetta, P., Fadnes, L. T., Keum, N. N., Norat, T., Greenwood, D. C., Riboli, E., Vatten, L. J. et Tonstad, S., 2017.

⁶ [Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2021, Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity \(PROOF\)](#), Tarasuk V, Li T, Fafard St-Germain AA, 2022.

⁷ [The experiences and perceptions of food banks amongst users in high-income countries: An international scoping review](#), *Appetite*, Volume 120:698–708, Middleton G, Mehta K, McNaughton D, Booth S., 2018.

en 2015 à près de 8 milliards \$ en 2021, ce qui constitue une augmentation de 60 % du fardeau économique lié à la faible consommation de fruits et légumes⁸. Comme la consommation de fruits et légumes permet de réduire des risques de nombreuses maladies chroniques, il est évident que le fait de soutenir l'accès à des aliments nutritifs dans toutes les régions du pays peut contribuer à la santé et au bien-être de nos collectivités tout en réduisant considérablement les dépenses en soins de santé du gouvernement. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à soutenir les mesures visant à réduire les maladies liées à l'alimentation et à la faim et à atténuer les coûts de santé associés à l'insécurité alimentaire et à une mauvaise nutrition.**

Comme l'ACDFL soutient depuis longtemps l'idée d'un programme national d'alimentation scolaire et fait fièrement partie de la Coalition pour une saine alimentation scolaire, elle a été heureuse de voir que le budget 2024 prévoyait des mesures à cet effet et que le gouvernement a commencé à collaborer avec des partenaires provinciaux afin de faire progresser le Programme national d'alimentation scolaire. Notre association et nos membres souhaitent vivement travailler avec le gouvernement afin de constituer un approvisionnement constant d'aliments sains pour les enfants de partout au Canada et de générer des occasions concrètes de partenariats florissants dans notre système alimentaire. **L'ACDFL recommande que les partis fédéraux s'engagent à fournir un financement en temps opportun et à travailler avec les provinces et les territoires à l'avancement du développement et de la mise en œuvre du Programme national d'alimentation scolaire de façon à veiller à ce que l'amélioration de la nutrition et la promotion de pratiques alimentaires saines, notamment par la consommation de fruits et légumes, soient des objectifs fondamentaux du programme.**

Favoriser une chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes compétitive et résiliente

La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais est l'une des chaînes d'approvisionnement les plus intégrées dans le monde, et le commerce international est essentiel au succès du secteur canadien des fruits et légumes frais. Les maillons de la chaîne d'approvisionnement que sont le transport, l'accès frontalier et les ports d'entrée et de sortie sont essentiels pour assurer la fluidité de la circulation des biens essentiels de notre côté de la frontière.

Le nouveau Bureau national de la chaîne d'approvisionnement et la Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement attendue offrent d'importantes possibilités de collaborations intergouvernementales pour aider à faire face aux perturbations observées dans la chaîne d'approvisionnement à court terme et à encourager la résilience à long terme. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à réaliser des investissements de capitaux suffisants et continus dans le cadre de la Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement et du Fonds national des corridors commerciaux en vue d'améliorer les infrastructures de commerce et de transport, notamment l'infrastructure de la chaîne du froid.**

Il est également important de reconnaître qu'en raison du caractère périssable des fruits et légumes et des grandes quantités expédiées, les longs temps d'attente dans les ports peuvent retarder les livraisons, augmenter les coûts pour le secteur, se traduire par des ventes perdues, entraîner la détérioration des produits et donner lieu à du gaspillage alimentaire. Par conséquent, la circulation fluide des produits essentiels transitant par les ports maritimes du Canada et d'autres ports d'entrée est

⁸ H. Krueger & Associates, 2023.

essentielle pour soutenir à la fois notre compétitivité économique et la sécurité alimentaire dans tout le pays.

L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à établir des voies prioritaires dans les ports d'entrée et à mettre en place un programme pilote réservé aux négociants fiables afin de simplifier davantage la circulation des produits essentiels et périssables à la frontière canadienne.

Nous recommandons en outre que tous les partis fédéraux s'engagent à mettre en place des mesures visant à accorder la priorité à la circulation des aliments et des biens essentiels aux ports d'entrée lors de situations d'urgence ou de perturbations, et à travailler à régler les causes fondamentales des perturbations de travail touchant l'infrastructure essentielle de la chaîne d'approvisionnement.

Renforcer la main-d'œuvre du secteur des fruits et légumes frais

Le secteur agricole canadien est confronté à une grave pénurie de main-d'œuvre, un manque de ressources humaines persistant à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement. Un rapport de 2023 de la Banque Royale du Canada a révélé que, d'ici 2033, 40 % des exploitants agricoles canadiens prendront leur retraite, laissant un déficit de 24 000 travailleurs agricoles, de pépinières et de serres⁹. Cette pénurie de main-d'œuvre touche à la fois les régions rurales et urbaines, en particulier la main-d'œuvre dans les entrepôts. En fait, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a constaté que la pénurie de main-d'œuvre coûte au secteur des fruits et légumes des centaines de millions de dollars¹⁰. Pour assurer le succès du secteur canadien des fruits et légumes frais à court et à long terme, il est donc essentiel de combler les pénuries de main-d'œuvre.

Le secteur des fruits et légumes frais de demain nécessitera une main-d'œuvre intérieure et internationale dotée d'un large éventail de compétences, notamment une expertise de plus en plus recherchée dans des domaines tels que la robotique et l'intelligence artificielle, l'ingénierie logicielle et la programmation, les systèmes d'énergie verte et l'analyse de données. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer en soutenant les efforts éducatifs et en sensibilisant les Canadiens, en particulier les jeunes et les citoyens, aux possibilités importantes et variées qu'offre notre secteur.

Une stratégie nationale de main-d'œuvre efficace nécessitera une approche globale de la chaîne d'approvisionnement, qui prend en compte et soutient tous les aspects du secteur agroalimentaire – de la ferme à l'assiette. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à mettre en place une stratégie nationale de main-d'œuvre afin de répondre immédiatement aux besoins en matière de main-d'œuvre et de susciter un intérêt futur envers les carrières dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire grâce à l'éducation, à la formation et au développement des compétences.**

En sus de notre main-d'œuvre intérieure, le secteur des fruits et légumes frais dépend des milliers de travailleurs qui viennent au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) afin de planter, de cultiver, de transformer, de récolter et de conditionner nos produits. Ces programmes fédéraux sont essentiels, mais échouent actuellement à répondre pleinement aux besoins uniques du secteur des fruits et

⁹ [Agriculteurs demandés : Le renouvellement de la main-d'œuvre dont le Canada a besoin pour mener la prochaine révolution verte](#), Banque Royale du Canada, 2023.

¹⁰ AGRI IMT, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), 2019.

légumes frais, qui exige une main-d'œuvre spécialisée et rapide pour gérer des produits périssables et éviter les retards ou les pénuries qui pourraient directement toucher la qualité et la disponibilité des aliments. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à préserver la distinction entre le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et les autres volets du programme des TET, notamment le volet agricole et le volet des postes à bas salaire, afin de maintenir une main-d'œuvre agricole stable, et à élaborer un programme permanent des employeurs reconnus dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).**

Favoriser la durabilité du secteur des fruits et légumes

Dans l'ensemble du secteur agroalimentaire, on établit des cibles ambitieuses afin de réduire l'empreinte écologique de la préparation et de la distribution de produits alimentaires. Les entreprises du secteur doivent respecter des règles de durabilité de plus en plus strictes afin de soutenir leur concurrence au pays et à l'étranger dans un secteur au sein duquel on s'attend à ce qu'elles fassent des progrès en vue de générer des retombées positives sur le plan environnemental et sociétal. On applique de plus en plus de critères de mesure et de points de repère afin d'exercer, de participer et de contribuer à la viabilité économique dans un monde où le secteur agroalimentaire change rapidement. Or, l'absence de méthodologies normalisées pour mesurer le rendement en matière de développement durable et en rendre compte, associée à la prolifération de différentes certifications de durabilité et à des exigences variables des clients ou des gouvernements en matière de rapports, accroît les coûts et la complexité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sans pour autant faire progresser efficacement les résultats de durabilité.

Qu'il s'agisse de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) au sein des chaînes d'approvisionnement, d'adopter des emballages durables ou de réduire le gaspillage et les pertes alimentaires, le gouvernement et le secteur ont besoin de meilleures données pour cibler et atteindre nos objectifs communs en matière de durabilité. Établir des objectifs ambitieux en matière de durabilité sans données adéquates pour établir des références et suivre la progression mène à de l'incertitude et à des conséquences non souhaitées. Reconnaissant que la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais se déploie à l'échelle mondiale, le gouvernement du Canada devrait intervenir directement auprès du secteur des fruits et légumes frais pour élaborer des outils et des objectifs de durabilité appropriés et fondés sur des données qui tiennent compte des besoins, des défis et des possibilités propres à notre secteur.

L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à travailler avec le secteur et à tenir des conversations à l'échelle nord-américaine et mondiale pour harmoniser les efforts, les normes et les systèmes en vue d'atteindre efficacement nos objectifs de durabilité.

L'emballage primaire fait partie intégrante de la durabilité de la chaîne d'approvisionnement globale des fruits et légumes frais. La chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais du Canada a la difficile tâche de transporter une grande variété de produits périssables, souvent sur de longues distances, d'une façon qui garantit aux Canadiens un accès à des fruits et légumes sains, de haute qualité et abordables. Les matériaux utilisés pour emballer les fruits et légumes frais jouent plusieurs rôles dans cet effort : ils protègent la salubrité alimentaire et phytosanitaire, préservent les produits et en prolongent la durée de conservation et facilitent leur disponibilité tout au long de l'année.

Le secteur canadien des fruits et légumes continue de déployer de vastes efforts pour réduire et atténuer l'utilisation du plastique et d'autres emballages. Le gouvernement devrait intervenir directement auprès du secteur pour élaborer des outils et des objectifs appropriés qui tiennent compte des particularités de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais et devrait tenir des discussions à l'échelle nord-américaine et mondiale sur les solutions d'emballage durables pour les fruits et légumes frais. Il est également de la plus haute importance que le Canada trouve une solution au problème pancanadien des systèmes de collecte fragmentés qui ne permettent pas de collecter et de recycler de manière efficace les matériaux qui pourraient être utilisés dans l'économie circulaire. Sans cette infrastructure essentielle, l'adoption de matériaux d'emballage recyclables ou compostables s'avèrera futile. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à gérer une infrastructure harmonisée de collecte des déchets, de recyclage et de compostage dans tout le Canada et à y investir.**

Des outils novateurs et des technologies de rechange sont aussi nécessaires pour aider le secteur des fruits et légumes à lutter contre les changements climatiques tout en restant compétitif à l'échelle mondiale. Il faut impérativement que les producteurs de fruits et légumes frais aient accès à des produits et à des processus qui garantissent la durabilité du secteur et favorisent la sécurité alimentaire et puissent en tirer parti. Sans ces outils, la capacité du Canada à atteindre ses objectifs de durabilité pourrait être durement touchée. Il est également nécessaire de financer davantage la recherche portant sur les solutions de rechange plus récentes, et plus sûres pour les humains et pour l'environnement, aux produits phytosanitaires radiés qui doivent être remplacés de toute urgence. **L'ACDFL recommande que tous les partis fédéraux s'engagent à créer un cadre réglementaire pour les nouveaux produits et les nouvelles technologies et pratiques commerciales afin de soutenir l'adoption de solutions plus durables et d'en atténuer les risques, et à s'assurer que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire dispose de suffisamment de ressources pour assumer ses fonctions fondamentales, notamment celles liées aux demandes avant la mise en marché, aux ré-évaluations et aux homologations des pesticides à usage limité.**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et ses priorités stratégiques, veuillez communiquer avec Shannon Sommerauer, directrice, Relations gouvernementales, à l'adresse ssommerauer@cpma.ca.